

Stratégie de développement durable

La Ville de Québec s'est dotée d'une Stratégie de développement durable 2030 en juin 2021, visant à faire de Québec une ville plus juste, écologique et prospère. Basée sur les objectifs de développement durable des Nations Unies, elle se concrétise notamment dans un Plan de transition et d'action climatique et un Plan d'action solidaire auxquels s'ajoutent différents projets.

À propos du développement durable

Le développement durable est une approche d'intérêt collectif, de long terme, dont les finalités sont :

- La lutte contre les changements climatiques;
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources;
- La cohésion sociale et l'épanouissement de tous les individus;
- Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Vision

À la lumière des constats relatifs aux enjeux, possibilités, forces et faiblesses, la Ville a précisé sa vision envers le développement durable à l'horizon 2030. Elle s'articule de la sorte :

« En 2030, la population de Québec forme une communauté engagée, solidaire et inclusive. Elle profite d'un environnement sain et résilient face aux changements climatiques et récolte les fruits d'une économie juste, verte et prospère. »

Intentions

- Répondre aux besoins actuels des citoyens sans compromettre ceux des générations futures;
- Favoriser la collaboration entre les partenaires, la population et l'administration municipale, pour une réussite collective;
- Préserver et mettre en valeur les écosystèmes naturels et en créer de nouveaux sur tout le territoire;
- Arrimer les approches déjà déterminées en matière de vivre-ensemble, de développement communautaire et social, d'accessibilité universelle, de mobilité durable, de lutte contre les changements climatiques, d'aménagement urbain, de diversité artistique et culturelle, et d'économie locale.

Grands défis collectifs

La Stratégie détermine cinq défis collectifs, soit la cohésion sociale, la santé globale, la décarbonisation, la résilience et la transition. Le Plan de transition et d'action climatique couvre la décarbonisation, la résilience ainsi que la transition alors que le Plan d'action solidaire traite de la cohésion sociale, de la santé globale et, lui aussi, de la transition.

Documentation

- [Stratégie de développement durable](#)
- [Plan de transition et d'action climatique](#)
- [Plan d'action solidaire](#)